



Le S3PI de l'Artois vous relaye quelques informations

Bonjour à tous, au programme de ce nouveau numéro, une consultation publique pour l'exploitation du Gaz de Mine, et 1 an après son adoption, quels sont les enseignements du Plan Eau ...

Pour rappel, cette lettre vise à relayer un certain nombre d'informations en lien avec l'adn du S3PI Artois. Ainsi les propos tenus dans les articles associés à cette lettre hebdomadaire n'engagent que leurs auteurs.

Bonne lecture,

L'équipe du S3PI Artois

FOCUS

Hauts-de-France

Raccordement électrique simplifié : des sites identifiés en région Hauts-de-France

La loi d'accélération des énergies renouvelables de 2023 simplifie les procédures de raccordement électrique pour les grands projets industriels favorisant la transition énergétique. Les installations de production ou de stockage d'hydrogène, ainsi que les projets d'électrification industrielle, de remplacement des combustibles fossiles, ou d'efficacité énergétique peuvent bénéficier de concertations préalables en lieu et place du débat public, de dispenses d'évaluation environnementale, de dérogations à la loi Littoral, et d'autres allègements sous réserve de validation ministérielle. Un décret du 29 mars identifie 43 sites industriels concernés, notamment dans les Hauts-de-France, avec les zones industrielles de Dunkerque, de Valenciennes, d'Arques, du site Roquette Frères de Lestrem, de l'usine Egiom de Lumbres et de l'usine Chaux et Dolomies du Boulonnais de Réty en Normandie.

[Actu-Environnement : "Électrification : 43 sites et zones industrielles pourront bénéficier de procédures allégées de raccordement" - 02/04/2024](#)

Dunkerque : Un soutien financier pour devenir une Zone Industrielle bas carbone

Le ministre de l'Industrie et de l'Énergie, Roland Lescure, a officialisé un soutien financier de 13,6 millions d'euros pour Dunkerque, désignée comme une "zone industrielle bas carbone" (ZIBAC). Cette aide, provenant de l'ADEME, vise à réaliser des études visant à réduire les émissions de carbone dans la région, notamment en améliorant l'électricité décarbonée, en récupérant la chaleur industrielle et en mettant en place des systèmes de capture et de stockage du carbone. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large de transition écologique et de réindustrialisation verte du territoire dunkerquois, représentant un investissement total de plus de 3 milliards d'euros au cours des dernières années.

[La Voix du Nord : "Décarbonation : Roland Lescure officialise une aide de 13 millions d'euros pour l'industrie dunkerquoise" - 08/04/2024](#)

Une gigafactory d'hydrogène pour Valenciennes

L'entreprise H2V prévoit d'installer une gigafactory dans la zone industrielle de Saint-Saulve, près de Valenciennes, représentant un investissement de plus de 500 millions d'euros et offrant au moins 200 emplois. Cette usine vise à produire de l'hydrogène vert pour décarboner l'industrie et les transports lourds, remplaçant ainsi l'hydrogène gris et le charbon encore largement utilisés dans divers secteurs. Grâce à l'électrolyse de l'eau, cette initiative contribuera à réduire les émissions de CO₂, faisant du Valenciennois une vitrine nationale et internationale pour les véhicules bas-carbone. En parallèle, un projet similaire est prévu à Dunkerque, où H2V envisage également d'installer une gigafactory sur le domaine portuaire, avec un investissement de 250 millions d'euros et la création de 120 emplois, suivi d'une seconde phase pour laquelle des études sont déjà en cours.

[La Voix du Nord : "Après Dunkerque, une gigafactory de production d'hydrogène pour Valenciennes ?" - 27/03/2024](#)

Artois :

Angres : Plus qu'une étape pour l'exploitation du Gaz de Mine

La construction d'une petite centrale électrique à Angres, utilisant le grisou provenant de l'ancien puits 6 bis, est sur le point d'être achevée. Gazonor, filiale de la Française de l'énergie, a pratiquement finalisé le projet, mais attend désormais une autorisation finale pour le raccordement. Cette autorisation est soumise à une enquête publique qui a débuté jeudi 28 mars et qui durera un mois, permettant aux parties intéressées de formuler leurs observations et commentaires. Une fois cette étape franchie, la centrale pourra valoriser le méthane contenu dans le grisou pour produire de l'électricité, contribuant ainsi à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Malgré le quasi-achèvement des travaux de construction de la centrale électrique à Angres, l'obtention de l'autorisation finale reste en suspens, soumise à une enquête publique. Cette centrale, qui utilisera le grisou pour générer de l'électricité, constitue un projet avancé de Gazonor, visant à valoriser le méthane contenu dans les anciennes mines. Une fois approuvé, le projet permettra de contribuer à la transition énergétique en transformant un gaz potentiellement nocif en une source d'énergie renouvelable, marquant ainsi une étape importante vers la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la région.

[La Voix du Nord : "Plus qu'un obstacle à franchir pour l'exploitation du gaz de mine à Angres" - 23/03/2024](#)

[Accéder à l'enquête publique](#)



RISQUES TECHNOLOGIQUES



Le BEA-RI publie son rapport 2023

Le BEA-RI réalise, en pleine transparence et de manière indépendante des industriels et des autorités de contrôle, des enquêtes techniques sur les accidents industriels les plus importants pour en déterminer les causes et faire progresser la sécurité.

En 2023 12 enquêtes techniques ont été ouvertes sur l'ensemble du territoire national, 9 rapports ont été rendus publics, de nombreuses recommandations ont été émises.

[Consulter le rapport](#)



Journée Nationale de la Résilience 2024

L'appel à projets pour la Journée Nationale de la Résilience face aux risques Majeurs 2024 est ouvert.

Pour rappel, la journée "tous résilients face aux risques" vise à sensibiliser, informer et acculturer tous les citoyens aux risques majeurs, naturels et technologiques, qui les environnent, dans une logique d'actions concrètes et dans l'objectif de contribuer à la préparation de tous aux bons comportements en cas de survenance d'une catastrophe.

[Accéder à l'appel à projets](#)



SANTÉ-ENVIRONNEMENT

Un contrat pour une gestion durable de l'eau

Le nouveau contrat stratégique de la filière eau a été officialisé. Il comprend cinq axes principaux. Le premier vise à soutenir les collectivités en leur fournissant un guide pour choisir les meilleures solutions de gestion de l'eau, ainsi qu'un système d'affichage pour mettre en valeur les engagements territoriaux en matière de résilience hydrique. Le deuxième axe se concentre sur la préservation de la qualité de la ressource en eau, avec des analyses sur les coûts et bénéfices de la directive sur les eaux résiduaires urbaines (DERU) révisée, ainsi que sur l'innovation dans l'assainissement. Le troisième axe vise à renforcer l'emploi et les compétences dans le secteur de l'eau, notamment en prolongeant le programme d'accompagnement des PME et en examinant les besoins de recrutement. Le quatrième axe encourage les entreprises à adopter des pratiques de sobriété en eau, avec des guides et des études sur l'empreinte eau. Enfin, le cinquième axe vise à promouvoir les savoir-faire français à l'international et à faciliter l'accès aux financements à l'export.

[Actu-Environnement : "Un nouveau contrat stratégique pour la filière eau" - 22/03/2024](#)

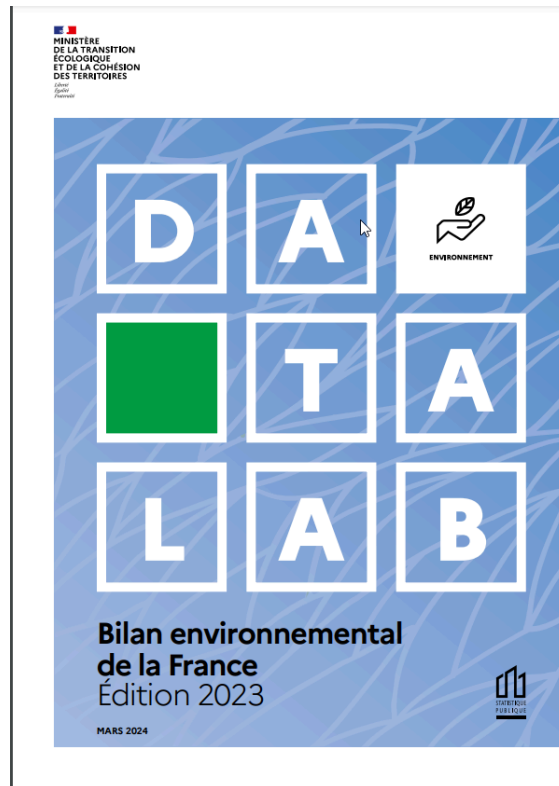
Anniversaire du Plan Eau : Suivi des Actions et Nouveaux Engagements

Près d'un an après son lancement, et à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau un premier bilan du plan Eau a été dressé. Le gouvernement a fait état de 14 actions réalisées sur 53 prévues, avec 39 en cours. Des visites sur des sites industriels, tels que Novacarb, ont permis de suivre les progrès vers une gestion plus responsable de l'eau. Une liste élargie de cinquante sites bénéficiant du suivi du Plan eau a été rendue publique. Deux nouvelles actions

sont soulignées, notamment le financement de projets de renaturation et la publication d'une étude actualisant les projections hydrologiques. Le ministre a également abordé la question de la réutilisation des eaux usées traitées, avec 700 projets en cours ou envisagés et un chantier à ouvrir sur les eaux grises.
[Actu-Environnement : "Plan eau : un an après, 14 actions réalisées et 39 en cours" - 22/03/2024](#)

Sur le même sujet :

[Banque des Territoires : " Premier anniversaire du plan eau : "100% des mesures engagées", se félicite le gouvernement" - 22/03/2024](#)



Bilan Environnemental de la France : un bilan mitigé et des défis persistants

Le Service des données et études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique a publié le Bilan environnemental de la France pour l'année 2021, mettant en lumière les efforts financiers déployés pour la protection de l'environnement. Les dépenses, en constante augmentation, s'élèvent à 60 milliards d'euros, principalement allouées à la gestion des déchets et des eaux usées. Les administrations publiques sont les principales sources de financement, suivies par les entreprises et les ménages. Malgré des progrès notables dans certains domaines, comme la qualité de l'eau et de l'air, la situation reste préoccupante, notamment en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre et la biodiversité en déclin. La France enregistre le plus grand nombre de catastrophes naturelles en Europe, avec des coûts importants associés, en particulier liés aux inondations et à la sécheresse.

[Localtis : " Bilan environnemental de la France : des dépenses toujours à la hausse mais des résultats contrastés" - 06/03/2024](#)

[Consulter le bilan environnemental](#)



Un appel à une loi de programmation sur le Mix Energétique

Des députés réclament une loi de programmation énergétique, mais se divisent sur l'équilibre entre nucléaire et renouvelables. Le gouvernement a reporté le projet de loi faute de majorité à l'Assemblée nationale. L'examen d'une proposition de loi des écologistes a été marqué par des amendements favorables au nucléaire, suscitant la controverse. Les débats soulignent la nécessité de sortir des énergies fossiles, mais l'opposition entre les partisans du nucléaire et ceux des renouvelables rend difficile l'élaboration d'un consensus. Le gouvernement avait tenté de contourner ce débat en séparant les discussions sur les renouvelables et le nucléaire, mais l'adoption d'une loi globale semble incertaine pour le moment.

[AFP : "Mix énergétique : les députés réclament une loi de programmation, mais se divisent toujours sur l'équilibre entre nucléaire et renouvelables" - 27/03/2024](#)

L'Ademe relance l'Appel à Projets CSR

L'Agence de la transition écologique (Ademe) a lancé un nouvel appel à projets visant à soutenir l'implantation de nouvelles installations de production d'énergie à partir de combustibles solides de récupération (CSR). Les projets éligibles, à soumettre avant le 16 juin, concernent les installations relevant de la rubrique des installations classées pour l'environnement (ICPE) 2971, avec des subventions pouvant atteindre jusqu'à 40 % des investissements éligibles. Les projets sélectionnés contribueront à la réduction de l'enfouissement des déchets, au recyclage accru des déchets non dangereux, à la réduction de la consommation d'énergie fossile, et à l'augmentation de la fourniture de chaleur renouvelable par les réseaux de chaleur, en ligne avec les objectifs nationaux de la loi. Depuis 2016, dix-neuf chaufferies ont été retenues dans le cadre de cette initiative, représentant une puissance thermique de 700 mégawatts et permettant d'éviter l'émission de 400 000 tonnes de CO2 par an.

[Actu-Environnement : " Combustibles Solides de Récupération : L'Ademe relance son appel à projets" - 22/03/2024](#)

[Accéder à l'Appel à Projets](#)

POLITIQUES PUBLIQUES

Une nouvelle Concertation publique sur la prolongation des réacteurs nucléaires :

La France lance une concertation publique sur la prolongation des réacteurs nucléaires au-delà de quarante ans d'activité. La mission, pilotée par le Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN), concerne vingt réacteurs de 1 300 mégawatts électriques (MWe) en activité. Cette démarche volontaire, supervisée par deux garants de la Commission nationale du débat public, s'étend jusqu'au 30 juin et s'inscrit dans le quatrième réexamen périodique lancé en 2017. La prolongation au-delà de quarante ans nécessitera un réexamen périodique complet et favorable à la poursuite de l'activité, soumis à une procédure longue et publique.

[Actu-Environnement : "Nucléaire : le public invité à s'exprimer sur la prolongation des réacteurs de 1 300 MW" - 18/01/2024](#)

[Accéder à la concertation](#)

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur S3PI-Artois.

[Se désinscrire](#)

